

No. 66.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

BILL.

Acte pour continuer pour un terme limité
la charte de la Banque Jacques-Cartier.

BILL PRIVE.

L'Hon. Sir GEO. ET. CARTIER.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.